



## EMERGENCE SE DOTE D'UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

**Paris, le 4 juin 2024 – L'Assemblée Générale d'Emergence de fin mai a décidé, sur proposition de son Conseil d'Administration, de nommer la Macif, représentée par Sabine Castellan-Poquet, à la présidence de la Sicav de place dédiée à l'accélération des sociétés de gestion entrepreneuriales les plus talentueuses et différenciantes.**

Cette décision est prise conformément aux statuts de la Sicav qui prévoient un renouvellement de son président tous les deux ans. La Macif remplace à cette fonction la Caisse des Dépôts, représentée par Joël Prohin. Sur proposition de la nouvelle présidente, Joël Prohin devient Vice-Président.

Ce processus de renouvellement concourt à la vitalité de la gouvernance d'Emergence, où l'ensemble des investisseurs institutionnels qui apportent leur appui financier à cette initiative de place participent, en tant qu'administrateurs, aux décisions sur les orientations stratégiques de la SICAV.

Cette évolution traduit la volonté des actionnaires de poursuivre la trajectoire des succès obtenus au cours des quatre années sous la présidence de la Caisse des Dépôts. En effet, le positionnement original d'Emergence s'est affirmé avec l'accompagnement de jeunes sociétés de gestion à fort potentiel sur un périmètre de sélection élargi à l'Union Européenne (compartiment Emergence Europe) ou proposant des fonds qualifiés à l'initiative de place menée par Philippe Tibi (compartiment Emergence techs for good) et pour une durée d'investissement désormais allongée à cinq ans minimum. L'attractivité de la SICAV pour les investisseurs institutionnels a été renforcée avec la mise en place d'une politique ESG conforme à leurs attentes qui encourage les meilleures pratiques en matière d'investissement durable chez les gérants entrepreneuriaux sélectionnés

En accédant à la présidence, la Macif représentée par Sabine Castellan-Poquet compte mener à bien les projets ambitieux engagés par Emergence.

Le processus de **transformation de la structure opérationnelle** d'Emergence sera finalisé avec la création d'une *management company* dissociée de la gestion financière des compartiments. La désignation du délégué de la gestion de la Sicav est actuellement en cours après une mise en concurrence des candidats, et le choix sera rendu public d'ici quelques semaines.

La **dynamique de recrutement de nouveaux institutionnels** sera poursuivie, dans le sillage de l'arrivée récente de CCR Re parmi les nouveaux actionnaires portant leur nombre total à 17. Cette ambition vise à disposer de ressources financières supplémentaires et plus diversifiées pour favoriser une croissance suffisante des fonds des gestions entrepreneuriales sélectionnées et selon les opportunités, à accroître les montants unitaires alloués.

En outre, le **déploiement du compartiment Emergence techs for good, éligible et soutien au deuxième volet de l'initiative Tibi, sera étendu**. Alors que ce compartiment actuellement doté de 100 millions d'euros vient déjà de recevoir 50 millions d'euros supplémentaires des investisseurs

d'Emergence, la SICAV compte continuer d'accroître ses allocations dans des fonds de taille modeste mais performants, éligibles à l'initiative Tibi, et dont la stratégie d'investissement participe efficacement au financement des entreprises technologiques françaises et européennes cotées.

**La démarche responsable menée par Emergence pour sensibiliser les sociétés de gestion sélectionnées aux exigences institutionnelles en matière d'ISR va être intensifiée.** A ce titre, la nouvelle présidence soutiendra la prochaine publication d'un guide, à l'initiative de la Commission ESG présidée par Karine Leymarie de la MAIF, sur les critères de reporting extra-financier souhaités par les investisseurs institutionnels d'Emergence. Dans un contexte rapidement évolutif, une mise à jour de la politique ESG est également à l'ordre du jour.

Enfin, **des réflexions seront engagées pour que les futurs compartiments d'Emergence soient adaptés au mieux à la vision des investisseurs institutionnels** sur le développement des fonds gérés par des sociétés de gestion émergentes. D'ores et déjà, le processus de lancement d'un septième compartiment lié à la thématique de l'investissement ESG devrait prochainement être annoncé.

*« Je suis très honorée de représenter la Macif à la présidence d'Emergence et de prendre la succession de la Caisse des Dépôts et de Joël Prohin en particulier, dont je salue ici l'action fructueuse reconnue par tous les investisseurs du tour de table actuel de la SICAV. Forte de la confiance des actionnaires d'Emergence et avec l'appui du nouveau Vice-Président, Joël Prohin, du Directeur Général, Bertrand du Guerny, des présidents des commissions Innovation et ESG et avec le soutien de l'ensemble des administrateurs, je mènerai avec enthousiasme les nombreux projets lancés ou planifiés. Ces projets seront pleinement et progressivement déployés au bénéfice des sociétés de gestion entrepreneuriales que nous souhaitons voir se développer et de la Place de Paris. »* déclare Sabine Castellan-Poquet, présidente d'Emergence.

---

## **Contacts**

### **RELATIONS PRESSE - toBnext**

Antoinette DARPY

+33 (0)6 72 95 07 92, [adarcy@tobnext.com](mailto:adarcy@tobnext.com)

### **EMERGENCE**

Bertrand du GUERNY, Directeur Général

+33 (0)6 88 36 05 60, [b.du\\_guerny@emergence-acceleration.com](mailto:b.du_guerny@emergence-acceleration.com)

## ***A propos de Sabine CASTELLAN-POQUET***



Sabine Castellan-Poquet a effectué l'ensemble de sa carrière dans la gestion d'actifs. Elle est directrice des investissements de la Macif au sein d'Aéma Groupe depuis janvier 2017. Elle a rejoint le groupe Macif en 2012 comme adjointe au directeur des investissements. Actuaire de formation (1992), elle a occupé des postes de gestionnaire obligataire et de responsable de la gestion des valeurs mobilières et de la trésorerie au sein de la Maif qu'elle a intégrée en 1998.

## ***A propos d'Emergence***

*La SICAV Emergence est le 1er fonds d'accélération de la Place financière de Paris. Son objectif est d'accélérer les jeunes sociétés de gestion entrepreneuriales les plus prometteuses et innovantes, principalement basées en France ou venant s'y installer et de leur confier des capitaux à gérer pour les aider dans leur croissance et leur développement à l'international. Avec l'appui de son gérant financier délégué NewAlpha AM, Emergence investit au moins 5 ans dans*

*un de leurs fonds, sélectionné pour l'aider à franchir le cap des 100 millions d'euros d'encours et desserrer les contraintes institutionnelles et réglementaires (ratios d'emprise). Depuis sa création début 2012, la SICAV Emergence a lancé six compartiments : Performance Absolue et Performance Absolue II (307 M€), Actions I (200 M€), Actions II (320 M€), Europe (221 M€), et techs for good (150 M€), lui ayant permis d'accélérer plus de 40 fonds dont la taille moyenne était de 51 M€ avant investissement. En fin d'année 2023, 17 sociétés de gestion sont en partenariat actif avec Emergence dont le tour de table réunit 16 grands investisseurs institutionnels. Par sa contribution active à l'essor des talents dans la gestion entrepreneuriale, Emergence est devenu un atout reconnu qui renforce l'attractivité de la place financière de Paris et son positionnement comme hub incontournable de la gestion d'actifs dans l'Union Européenne post-Brexit.*

<https://www.emergence-acceleration.com>